

Vers une agence régionale de la biodiversité...

Comment mobiliser les acteurs et réseaux d'acteurs existants ?

Objectifs de l'atelier :

Identifier les acteurs et réseaux d'acteurs existants, quels fonctionnement et relations entre-eux.

Identifier les compétences mobilisées par chacun.

Identifier les projets co-construits et les passerelles à renforcer / à créer.

Préciser les attendus : comment mobiliser plus et mieux ?

Synthèse de l'atelier :

Les acteurs sont très nombreux et divers :

- État (dont enseignement / éducation et bases militaires) ;
- Associations (dont associations de protection de l'environnement, Fédérations des chasseurs, de pêcheurs, Conservatoires) ;
- Instances consultatives (CSRPN, CDNPS, CODERST, CESER...) ;
- Collectivités territoriales, établissement publics (EPCI, ÉcoPôle, PNR,) ;
- Muséums ;
- Organismes de recherche ;
- Tourisme / loisirs ;
- Professionnels et représentants socio-professionnels (représentants professionnels, entreprises privées, bureaux d'études, agriculteurs, gestionnaires de réseaux, SAFER, CAUE, CRPF...) ;
- Médias ;
- Culture ;
- Citoyens.

Rôles variés et complémentaires de ces acteurs :

Les échanges ont mis en avant la diversité et la complémentarité des rôles de chacun. Sont ainsi ressorties les grandes catégories suivantes :

- Les « fondamentaux » avec la connaissance, l'expertise, la recherche et la formation.
- Le volet sensibilisation / information / conseils / animation, ainsi que la communication. On est là aussi sur le souhait d'une participation citoyenne.
- La mise en réseau / le partage des connaissances : mise en commun de la connaissance et diffusion, valorisation, vulgarisation, rôle de porteur de projet et de coordination.
- Les compétences techniques et réglementaires : aménagement du territoire, financement, réglementation, police.
- L'action concrète de gestion des milieux, leur préservation, conservation et restauration.
- Et enfin est ressorti le rôle de lanceur d'alerte, de vigilance et de défense de l'intérêt public ; rôle plus militant également porté par différents acteurs.



Compétences nécessaires :

Les actions à entreprendre par ces acteurs nécessitent des savoirs être et savoirs faire particuliers :

- Savoirs faire : partage d'informations et d'expériences, bonne communication, montage de dossiers, médiation, concertation, mise en réseau, méthode de travail avec un langage et des protocoles communs, compétences techniques.
- Savoir être : disponibilité, pédagogie, écoute, capacités d'initiative, d'innovation et de créativité.

De plus cela nécessite à la fois une bonne connaissance du terrain, et des compétences de chacun des acteurs.

Liens entre acteurs :

Si certains acteurs ont l'habitude de travailler ensemble pour mener à bien des projets (par exemple, les associations avec les collectivités, les chercheurs, l'éducation nationale ; les chambres d'agriculture avec les lycées agricoles et agriculteurs...), d'autres liens peuvent être développés et améliorés, notamment ceux avec le monde de l'entreprise et les citoyens / habitants.

Des liens insuffisants peuvent être dus à un manque de connaissance des rôles et actions de chacun, parfois en raison d'une multiplicité d'acteurs, à un manque de communication, de concertation, à une divergence de points de vue, à un vocabulaire différent entre acteurs.

La dimension territoriale est importante : trouver la bonne échelle de territoire pour porter le projet permet également de mobiliser les acteurs qui se reconnaissent mieux dans un projet local.

Comment mobiliser plus et mieux ?

De grands thèmes sont identifiés :

- Identifier les acteurs, compétences, actions conduites, échelle d'action ;
- Organiser les réseaux d'échanges entre acteurs ;
- Trouver les bonnes échelles et thématiques de mobilisation ;
- Avoir une cohérence des politiques et des financements ;
- Assurer la continuité des actions et programmes existants (expériences réussies) ;
- Innover avec des marges de manœuvre ;
- Trouver l'équilibre entre concertation et actions ;
- Simplifier les démarches administratives et la recherche de financements ;
- Développer la pédagogie et la mobilisation citoyenne, la vulgarisation ;
- Mutualiser l'existant, le faire connaître ;
- Apporter un appui aux porteurs de projets ;
- Disposer de moyens financiers ;
- Informer et former les acteurs ;
- Gouvernance partagée (les acteurs sont mieux investis s'ils sont intégrés à la co-construction et écoutés) ;
- Le portage politique comme clé de réussite.



Pistes d'actions dégagées par les sous-groupes :

■ Connaissance / réseaux :

- **Avoir une bonne connaissance de l'existant en termes de biodiversité** sur les territoires (inventaires de biodiversité à l'échelle communale ou intercommunale, mémoire locale...), élaborer des projets locaux (type agendas 21) ;
- Avoir un **annuaire de tous les acteurs** et de leurs compétences ;
- Ne pas multiplier les réseaux pour plus de lisibilité et de disponibilité des acteurs ;
- **Avoir des temps d'échanges** pour que les acteurs se connaissent, des ateliers de travail, des formations spécialisées adaptées à différents publics (élus, techniciens...), pour parler un même langage ;
- Faire des visites sur le terrain pour partager les expériences et comprendre les différences de situations entre territoires ;
- Étudier la culture sociale des territoires pour adapter le discours à tenir, mobiliser des acteurs référents auprès de publics ciblés (ex : le discours d'un agriculteur parle mieux aux agriculteurs...).

■ Méthodologie / organisation :

- Avoir des protocoles communs (notamment pour la réalisation d'inventaires) ;
- Mettre en place une plate-forme d'échanges, avec des informations mises à jour régulièrement ;
- Mettre en place un support de connaissance commun, avec des supports cartographiques ;
- Mettre en place une démarche de projet, avec un plan de communication et de sensibilisation permettant une appropriation par les citoyens ;
- Créer des pôles spécifiques permettant de travailler sur des sous-thèmes plus précis que « la biodiversité », le thème « biodiversité » étant très large ;
- Mutualiser les moyens et compétences ;
- **Proposer un appui technique aux maîtres d'ouvrage ;**
- **Disposer de capacités d'animation ;**
- Centraliser les questions du territoire pour ensuite développer la recherche nécessaire ;
- S'appuyer sur l'expérience (identifier les freins / forces), maintenir les actions qui fonctionnent bien (ex : IBC), sans devoir reconstruire de nouveaux schémas à chaque fois (fiches actions, personnes référentes) ;
- **Mobiliser par le biais de l'éducation** (CLSH, écoles/collèges/lycées, formations professionnelles, formations agricoles, projets pédagogiques...) ;
- **Simplifier les procédures administratives** (guichet unique, délais d'instruction des demandes de subventions, demandes de financement simplifiées, assouplissement des règles de mise en concurrence...) ;
- Aller vers des pratiques alternatives, innovantes (par ex, développer les approches expérimentales pour la gestion de milieux), et évaluer ces expériences (territoires pilotes) ;
- **Laisser le temps à la construction des projets** et conserver un espace de liberté (limités actuellement par les appels à projets).



- Communication / sensibilisation :
 - **Communiquer auprès de la population** sur l'intérêt de la biodiversité, utiliser les outils numériques, vulgariser les données pour plus de compréhension ;
 - Mettre en place un label régional pour valoriser certaines actions citoyennes ;
 - Valoriser les actions qui marchent ;
 - Valoriser les usages et le caractère multifonctionnel des actions en faveur de la biodiversité ;
 - Disposer d'un argumentaire en faveur de la biodiversité (ressource, services rendus...) ;
 - **Mobiliser les médias** pour relayer l'information (grands médias, réseaux sociaux).

- Demandes exprimées pour la définition du rôle de la future ARB :
 - Lieu d'échanges, de dialogue, et de mise en relation des acteurs ;
 - Centre de ressources / données, outils, méthodes, retours d'expériences, annuaire d'acteurs... ;
 - Proposition d'outils de communication, adaptables à un niveau plus local.

Modalités d'animation de l'atelier :

Animation avec méthode post-it, témoignages des participants

Chaînage logique de questions débuté le matin et poursuivi l'après-midi :

- 1/ Qui ?
- 2/ Que font-ils ?
- 3/ Quelles compétences mobilisées/quelle capacité à faire ?
- 4/ Qui travaille avec qui, et quels projets/exemples concrets de réalisation ?
- 5/ Comment mobiliser plus ? Comment mobiliser mieux ?

